



## COMMISSION DEPARTEMENTALE D'APPEL

### PROCES VERBAL N° 12

Réunion restreinte par voie électronique : du 19 février 2025  
Présidence : M. DEMARRE Gérard  
Membres présents : MM. BLONDEL Stéphane, PREVEL Denis.

\*\*\*\*\*

#### REPRISE DE DOSSIER :

MATCH N° 29226213 DU 21 SEPTEMBRE 2024  
CHAMPIONNAT U18 D2 POULE G  
STADE SOTTEVILLAIS CC (23) / ENTENTE ROUEN AC - GRIEU (21)

Rectificatif du procès-verbal de la réunion plénière n°09 du 22 janvier 2025, publié sur le site Internet du DFSM le 30 janvier 2025

Faisant suite à l'email du Président du STADE SOTTEVILLAIS CC (23) du 06 février, la commission reprenant les éléments versés au dossier et décide de lever les sanctions disciplinaires et financières à compter de la parution de ce procès verbal, des personnes concernées pour avoir été sanctionnées comme non excusées à la réunion du 22 janvier 2025.

Le Président de Séance  
M. Gérard DEMARRE

Le Secrétaire de la Commission  
M. Stéphane BLONDEL